AVIS AUX CREANCIERS.

Charanac C. Walters vs E. J. Armold and Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans. No 69.804 Division A.—Avis cet par le présent donné sux eréanciers de cette affa re et à sentes autres personnes intéresées, d'avers à déduire dans les diviours qui sulvront la présente notification les raisons (s'ils en on terminal de la courant en avoir pour les maisons en avoir pour les maisons en avoir pour les mai la présente notification les raisens (s'liaen ont en pouvent en avoir) pour leagualles le compte final présenté par William J. Gayle, receveur dans cetts affaire, ne serait pas sepreuvé et homologue et les fonds distribués conformément audit compte. Par endre de la Cour. THOMAS CONFELL, Grefler, — Edgar M. Cahn R. B. Otero, avecaté.

AVIS DE SUCCESSIONS

Buccession de Elizabeth Howard. Succession de Eliambeth Howard.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orlèans... No 70,300 ... Division E. ... Attandu que Frank Zengal, néministrateur publio, a présente une pésition à la Cour à l'effit d'obtenir des lottres d'administration dans la succession de fans Elizabeth Howard, décédée intestat; evia est par le présent donné à teux consu que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jeurs, les raisons peut leaquelles il ne serait pas fait dreit à ladite pétition et l'évalumien de ladite succession ne seraient pas app ouvées et hemolognées. Par ordre de la Cour. THOMAS ONNELL. Groffler. Cun mingham & Cunningham, avecate. mingham & Cunningham, avecate.
9 avril-1f

लेखरररकारका बेर क्षेत्रगडर के. केस्पेरर OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70.281—Division C.—Attendu que Gus D. Levy a présente une pétition à la ceur à l'effet d'obtenir des lestree d'administration dans la succession de feu George A. Asher, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerne d'avoir à déviure dans les dix jours les raisens peur lesquelles il ne serant pas fait droit à ladite pétition.—Par erdre de la Jour.—THOMAS CONNELL, Greches .—Dinkelspiel & Hart, avcests.

7 mars—7 11 16

Succession de Sime Harriet L. Watt. DOUR CIVILE DE DINTRICT POUR LA Descripce d'Orlèans—No 61.058—Division E—Avis est par le présent donné aux créanchers de cette quecession et à toutes autros personnes intérasées, d'aveir à dédaire, dans les dix lours qui suivront la présente noulfication les raisous (s'ils en ont ou pruvent en aveir) peur lesquelles le compte final présenté par Mme Hattie E. Lewis, esteurince de cette succession, ne serait pas approuvé et hemologué et les fonds distribuée conformament andit compte. Par des de la Ceur. THOMAS CONNELL. Greffer —N. R. Roberts, avocat.

Succession de Mmc Mary Dwyer, von-_ve de John W. Maker.

OUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA parolese d'Orléans—No 68.651—Division A—vis est par le présent donné aux crean-sières de outre succession et à tontes autres per-sennes intéressées d'avoir à déduire dans les pennes interesses d'avoir à déduire dans les dix juraqui sulvront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou neuvent en avoir peur lesquelles le compte dans présenté par Mile Alice Maher, exécutrice testamentaire de celle auccession, ne serait pas approuvé et hesselogué et les fords dis ribués conformément au dit sounte. Farandre de a Cour. THOMAS CONNELL, Gresses. Martin H. Masion, avocat.

Buccession de Caroline Miller. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA POUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA pareisse d'Orlèans — No 69.919 — Divison D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette auccession et à toubes antres personnes intéressées d'avoir à démire dansé les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont présente notification, les raisons (s'ils en ont présenté par Henry Miller, tuteur naturel àd ministrant cette succession, ne serait pas appeareté et he fonds distribués esséemément andit compte. Par ordre de la Oon. THOMAS CONNELLS, Greffier. Chaa. Langue, avocs. 4 avr.—48 13

:finecession de Charles C. Duelfer. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parousee d'Orléans — No 70,220 — Division C — Attendu que Mme Vve Joséphine Schert-minger, veuve de Christian Duelfer en premier mariage, et veuve de Ernest Schafer en semariage, et veuve de Ernest Schafer en se-cond mariage, a présente une pétition à la Ceur à l'effet d'obtenir des lettres d'ad-ministration dans la succession de feu «Charles C. Duelfer, décèdé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela pout comorrior d'avvir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne a-rai: pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de le Cour. THOMAS CONNELL, Greffer. John Wagner, avocat. ler avril—1510

ANNONCES JUDICIAIRES.

VERTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une grande, belle et sabetantielle prepriété de voleur du Premier District.

Fortant le numéro municipal 706 avenue Heward, entre la rue Carondelet et Lee Circle. Leon Joubert vs David G. Wire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Oriéana.—No 69,955 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orlèana, dans l'affaire pour la paroisse d'Orlèana, dans l'affaire ci-desans intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fon-méres, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 16 avril 1903, à midi, de la propriété di après décrite, à se Deux lote de terre, ensemble avec teutes les

bâtisses et améliorations qui s'y trouven , situés dans le Premier District de cette ville, satuse dans le Fremier District de cette ville, dans l'ilet No ... borné par l'avenue Howard, es rues Carondelet et Calliope, l'avenue St Charles et Lee Cirole: un désigné par la lettre A, mesurant quinze pieds de face à l'avenue Heward, quarre vingt treize pieds huit pouces seward durie ving twise picts but ponces et une lique de prefondeur sur le côté le plus près de la rue Carondeiet, et quatre vingt deux pieds deux ponces et six lignes sur le côté le plus près d'e Lee Circle, et dix huit pieds huit ponces et une ligne sur la ligne du Leud, d'après le plan de L. H. Plifé, daté le 2 décembre 1878, annexé à un acte pardevantă. Here, Jr. notaire, daté et pasée le 6 mars 1878; l'autre lot est désigné par la lettre B, cur un plan de L. Surgi, du 25 juillet 1869, étant le plan No 6 en l'étude de T. J. Beck etant le pian No d' en l'étude de T. J. Beck motaire. l'eque i lot mœure vingt deux pleds grois pouces de face à l'avenue Howar l, aur qualtre vingt deux pleds é eux perces et deux lignes sur le côté de la rue Carondelet. soltan-te quarre pieds sur le côté de Lee Circ'e, et wingt huit pieds un pouce sur la ligne du fend. Balei dans l'affaire di-deseus. Conditions—Comptant sur les lieux. H. B. McMURRAY

H. B. McMURRAY, A. J. Villeré, avocat pour le piaignant. 24 mars—14 20 27—avril 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District, gruelle and Sons ve Jules Langa

roux et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT FOUR LA paroisse d'Oriéans.—No €5.347.—En verts d'un writ de fieri facian à moi adresse par l'Ennorable Ceur Civile de Diamité pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire mi-dessus intitulés, je procéderal à la vente à l'eschère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le pressier district de cette ville le JEUDI, 23 avril 1903. à midi, de la propriété d'-après décrite, à assour.—

Quatre certains lots de terre, simés dans Troisième District de la ville de Bienvelle-Oriéans dans l'iletNe maintenant 1208] bornée | Separation | Sep trente pieda de face à la rue Françaia ant sons vingt piede de profondeur entre lignes parallèles, aves toutes les bâtieses et amélio-rations qui s'y trouvent i s'y trouvent.

ditters -Comptant our les lieux H. B. McMURRAY,
Sherif Civil de la Parciase d'Orléane
John Watt, avocat pour les riaignants.
30 mars-20 27-av 3 10 17 23 VENTES A L'ENCAN

Onorato.

AWRONGS JUDICHAIRE.

VENTE DU MAITRE COMMISSAIRE. À l'encan à la Bourscides Propriétés Fancières. 311 rue Barenne, MARDI, le 5 mai 1903, à midi. 1909, à midi.
No 12,810—Cour de Circuit des Étate Fais,
Distrist Est de la Leuisiane.
Mme Feliciana R. Miles va New South Build-ing and Loan Association.

ing and Loan Association.

CONFORMEMENT à et en vertu d'un ordre et decret de l'Hon. Charles Parlange, juge de la Ceur des Etats Unis, ledit urdre rendu dans l'affaire et des aux intialise et numérosee le 2 avril 1903, comme amendée 3 avril 1903, sur la pétition de Jehnston Armstrong, Receveur de la New Seuth Building and Lean Association, jdemandant l'autorisation de vendre la proprieté foucière et après déstrite, appartenant à ladite New Bouth Building & Lean Association, dans laville de la Neuvelle-Orléans, dans les termes et conditions dans la dite pétition et décret et ordre mis en évidence et à mei adresé comme mailre jocommissaire de faire les dites ventes, le procéderai à l'enchère publique à l'heure et sur les lieux eidessus n'ensionnés:

Premièrement—Un certain let de terre dans le Troisième District de ceste ville, dans l'iles

Premierement.—On octabn lot de torre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1532, borné par les rues Dupré, Lapeyrense, White et Ouzaga mesurant 47 pieds de face à la rue Dupré, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade de 90 pieds 1 ligne sur la rue Lapeyrouse, desquel'es deux

righe sur la rie Lape, rouse, desqual es doux rues il forme l'ence/gnure.

Deuxièmement—Sep' cortains lots de terre dans le Troisième District de la Nouvelle-Uriène, dans l'iles No 1576, borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Ducis et Industrie, désignés comme lots 20 à 26, inclusivement, mesurant encembles 197 piedes 8 nouvelles dans la rue Bruxelles avenue. ponces de fase à la rue Bruxelles sur ane

eur un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 7 janvier 1818, déposé dans l'étude de A. Chiapella, notaire.

Quatrémement — Trois certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, désignée par les Noc 5, 6 et 7 dans l'ilet bornée par les nues Nord Rempart, St-Claude, Kentucky et Mathilée étant l'ilet No. 34° le tout démontré sur le plan l'ilhegraphié, fait par Louis Pilié, voyer, le 10 novembre 1874, et annexé à un acte de vente, de feu Patrick Irwin a Mmedulie Quan'in, pardevant W. J. Castell, sucien notsire, en cette vi le, le ler mai 1875, sequel dit lot mesure en mesure améri, aine, d'après le dit plan comme suit: Le ot No 5 mesure 27 p'eda de face à la rue Nord Rempart sur une profondeur entre lignes parallèles de 132 pieds, le jot No 6 mesure 27 pieds de face à la rue Nord Rempart, sur 198 pieds, 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles: le lot No 7 mesure 24 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Nord Rempart, sur 198 pieds, 2 pouces, et 1 ligne sur la ligne du fondaur une profondeur de 198 pieds 2 pouces et 6 lignes aur la ligne du det No 6 et 198 pieds, 2 pouces et 6 lignes aur la ligne du fondaur une profondeur de 198 pieds 2 pouces et 6 lignes aur la ligne de divisant du let No 6 et 198 pieds, 3 pouces et 6 lignes aur la ligne de côté opposée vers la rue Mathilde.

Cinquièmement Un certain let de terre dans lo quatrième distriot de cette ville, dans l'ilet No 287. borné par les

Baronne (ancionnement Bacchus), Première et Carondelet (anciennement Apollon); ledit lut étant désigne par le No Quatre sur un plan annexe à un acte de vente passé pardevant Théodore Guvol ancien notein en cette le 16 novembre 1860 et meaurant 30 ville, le 16 avenues et 2007 es mesurant sur pleds de face à la rue Deuxième sur environ 141 pieds 5 poues et l'Igne de prefendeur, et est situé à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Deuxiè-

me.; Huitièmement—Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette vi le, dans l'ilet No 118, borné par les rues Constance, haurel, Huitième et Neuvième, mesurant, en mesure méricaine, 32 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Huitième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Constance de 93 pieds 9 pouces, desquelles

Neavièmement—Un certain lot de terre stud dans le Sixième District de ceste ville, situé dans le Sixième District de ceste ville, dans l'ilet borné par les rues Heward, Milan, Long (ou Fieret) et Marengo, ledit 10s étant désigné par le numére 22 sur un certain plan privé ou devis d'udit flet annexé pour référence à un acte d'achat par la New Soush Building and Loan Association de Rudolph M Jung, passé pardevant Félix J. Puig notaire, 12 22 septembre 1598, lequel dit lot mosurant d'après ledit plan 30 pieds de face à la rue Howard sur 150 pieds de profendeur, entre lignes égales et parallèles.

entre lignes égales et parallèles.

Memoranda: Concernant les Propriétée Poncières dans la Nouvelle Orléans:

1º La propriété ci-dessus premièrement décrite a des améliorations dessus. Louée comme épicerie et résidence. La propriété est connue comme le No 1600 me Nord Dupre.

2º La propriété ci deseus troisièmement
décrite a des améliorations dessus, connues
comme 3042 rue N. Remparts.

3º La propriété ci-dessus quatrièmement
décrite a des améliorations dessus connues

decrité à des amélierations dessus connuée eomme le cottage No.45.23 rue N. Remparts.

4º La propriété ci dessus cinquièmement écurite a des améliorations sonaistant en un cottage double connu comme Nes 2037-39 rue Denxième. 5º La propriété ci-desans el sièmement de crite a des anéliorations consistant en un cottage double cennu somme Nos 2031-33 rus Deuxième.

6° La propriété di deseus septièmements

6º La propriété di-deseus septlèmemeus décri e a des amélierations consistant en une vaste residence à deux étages, leuée à \$40 par mois.

7º La propriété ci-dessus huitièmement dérrits à des amélio: ations fià-dessus consistant en un cettage double, connu comme les Nos 938-40 rue Huitième.

Nos 938-40 rue Huitième.

8º La propriété ci dessus neuvièmement dé crite à des améliorations là-dessus censistant en une maison comparativement neuve, comme te nue maison comparativement neuve, comme comme le No 4017 rue Howara.

Un sière su plus comptant et la balance payable en un, deux es trois ans, démembré per billets à recevoir de l'acquéreur portent huit pour cent d'intérêt par an à son ordre, endousés en blanc et garantis par hypothèque et lien ne vendeur avec confession de jugement et les aures stipulations ususelles pour garantir se pa ement des billets dudit caractère, lad te veute devant être annoncée une fois par semaine, pendant cinq semaines, avant la vente dans deux jeurnaux imprimés is-us régulièrement et ayant une circulation générégulièrement et ayant une circulation géné-rale en cette ville, un imprimé en angule et l'autre dans la langue française: lesquelles ancouces contiendront une description générale de a propriété devant être vendue, et doit réfèrer les acheteurs prejetés au registre e octte sffaire et spécialement à ce décret peur plus amples informations.

plus amples informations.

Il est de plus ordonné, adjugé et ¿ée été
que l'adites ventes doivent être faites libres
et en dehors de toutes réclamations
lieus et charges d'aucune personne à cette affaire: chaoune des dites portions des prepriétée enjocci ot-dessusséparément decribes dérant être offertes et vendoes séparément es acune vente ne devant étre obligatoire et parfaite à moins et jusqu'à ce qu'il soit confirmé par certe cour, et l'acquereur ou les acquereurs devent payer ou assumer les taxes pour l'année 1908 en plus du montant de leurs enchères respec-

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que J L. Onorate soit et est par le présent désigné et nommé par la Cour comme Maître Commissaire pour faire la vente ordonnée et décrètée devant être faite; et il est ordonné de procéles immediatement, d'annencer la dite propriété a vendre au jour fixé par lui, l set autorisé d'ajourner ladite vente de telle époque à lette autre, à la requête du re-ceveur, et de procéder avec la même à n'im-porte quel jour auquel il pourrait être ajourné et de requérir de l'enchériseeur on des enché-risseurs heureux le palément immédiat à Johnston Armatrong, recereur, au comptant ou par chèque certifié à l'ordre du receveur

ou par chêque certifié à l'ordre du receveur au montant égal à dix pour cent de leurs an-chères respectives.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que le Maitre Commissaire doit enregistrer dans cette affaire dans cette Cour, un rapport de la vente ou des ventes, et et l'our un rapport de la vente ou des ventes, et sur la sonfarma-tion de cela, ledit reseveur devra exécuter un acte ou des actes de vente de ladite propriété à l'acquar-ur ou aux acquaireurs pardevant un notaire public dément qualifié en cette ville. devant être choisi par le recevenr. les frais de cela devant être aux dépeas de l'acquéreur ou des a quéceurs en plus de leure eschéros VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

respectives; et à l'exécution du dit acte nota-ré en actes de vente, l'acquéreur ou les acqué-reurs doiveux complèter son ou leurs enchères en payant eu déliviant au receveur la balunce du comptant ou des billets hypothésistés dus aux à valeir de c-la et doit là dessus ôtre mis en possession des lieux ainsi vendus et transférérés et sera investi aves et aux pessession et louisance de ladité prop iété adressée pour être vendue comme entièrement et complètement comme ladite. New Keuth Building and Loan Assolation ou see prédécesseurz en titre tenu ou jenissant de la même, et libre et déchargée d'auguns et de boutes réclains-bions, de chaque et toute personne lequel est intéressé dans ou représenté par auguns personne à ce precés.

J. L. ONORATO,
Maître Commisseire.

5 avril -5 12 19 26—mai 3 5 du somptant ou des "billes hypotassaires du

ANNOHOM JUDICIALES

5 avril -5 12 19 26-mai 3 5

Succession d'Agnes C. Lalmant, femme de Sernard J. Heimke, Se 69 465 — Cour Civis Succession d'Agnes C. Lelmant, femme de Bernard J. Heimke, He 69 465 — Coar Civilla de Diviriei peuv la passisse d'Orlèans — Division B. Illa versa d'un erdre de l'hoborable Goar Civille de District pour la Praroisse d'Orlèans I de District pour la Praroisse d'Orlèans, ledit ordre daté et signé le 10 mars 1903, et adressé à Joseph L. Onerato, encasteur, le vendral à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fonsières, Sil rag Barcane, MAMAI, le 28 avri, à midi, la propriété fensière « d'après Un sertain los de terre, ensemille avec loutes les bâtiases et amélierations qui s'y treavent et les droits à sels appartament et al de cette ville, dans l'ilet borné par .: e Chemin du Bayon St Jean, les rues Roman, Hépital et Prienr; ledit lot est désigne par le numére paper var un plan fais par latiore & Frémanx, daté le 3 décembre 1866; led t lot mesausant 29 10° 4" de face à la rue Roman, 117° 7" de prefendeur à la droite sur la figne la plus rapprophée de la rue Hôpital, et 106° » 2" sur la gastobe de la ligne Elaquelle épare le lot huis", et 31 1° 7 de largeut dans le fond; aussi, au même monant et endroit, un lot d'effets mobiliers (incinant un piano), d'après l'unvantaire. Conditions—l'our la propriété ponsière comptant la semment les d'effets mobiliers (incluant un piano), d'après l'inventaire. Couditions—l'our la propriété foncière, comptent, l'acquéreur assumant les taxes de 1908, payant pour l'aste de vente, passer ann Théo Cetonio, nomine, e' faisant un dépêt de 20 pour sent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur Conditions—Pour les effich mob les sounptant sur les lieux. F. h. OHORA FO, Bascascour et courtier en Propriétés 'Fontères et Placements, 208 rus Baronne.

22 mars—22 29—avrit 5 12 19 26 28

J. A. Reinach.

gnes paralleles de 132 pjeds, le lot No 6 mesure 27 pieds de face à la rue Nord Kempari, sur 198 pieds, 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 7 mesure 24 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Nord Rempari, sur 30 pieds 2 pouces, et 1 ligne aur la ligne du fond sur une profondeur de 198 pieds 2 pouces et 6 lignes aur la ligne le divisant du lot No 6 et 198 pieds, 3 pouces et 6 lignes aur la ligne de côté opposée vers la rue Mathilde.

Cinquièmement - Un certain let de terre dans lo quarrème district de cette ville, dans l'ilet , No 287. borné par les rues Deuxième; Remparte, Première et Saratoga, désigné comme lot A, sur un plan fait par Edgar Pil é, veyer, daté le 4 n.ars 1903, d'après ledit plan le les A forme i encoignure des rues Deuxième et Saratoga et mesure 42 pieds 9 pruces de face à la rue Deuxième, la même largeur dans le fend, sur un persiondeur et façade de 111 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la rue Saratoga.

Sixièmement - Un certain lot de terre dans le Quarrième District de cette ville dans l'un plan fait par Edgar Pilé, veyer, daté le 4 mars 1903, d'après requel plan ledis lot "B' sur un plan fait par Edgar Pilé, voyer, daté le 4 mars 1903, d'après requel plan ledis lot "B' sur un plan fait par Edgar Pilé, voyer, daté le 4 mars 1903, d'après requel plan ledis lot "B' sur un plan fait par Edgar Pilé, voyer, daté le 4 mars 1903, d'après requel plan ledis lot "B' sur un plan fait par Edgar Pilé, voyer, daté le 4 mars 1903, d'après requel plan ledis lot "B' sur un plan fait par Edgar Pilé, voyer, daté le 4 mars 1903, d'après requel plan ledis lot "B' sur un plan fait par Edgar Pilé, voyer, daté le 4 mars 1903, d'après requel plan ledis lot "B' sur un plan fait par Bendre de l'une partieme d'après requel plan ledis lot "B' sur un plan fait par Bendre d'après requel plan ledis lot "B' sur un plan fait par Bendre d'après requel plan ledis lot "B' sur un plan fait par Bendre d'après requel plan ledis lot "B' set sitté à une distance de 42 pieds, 9 pouces de face à la Illet Ne cent seixante dix nenf, lequel est sempris entre les rues Newton. Diana. (autre-fois Decatur) Bellevi! e, antrefois Unestmut et Vallette. Les lots Nos trois et quetre mess-surant chacun trente deux pieds trois peuces

de fees à le rue Relieville featrafaie Ch Belleville, sur une profondeur de cent transe sept sieds dix petioes et a x lignes. Acquis par schat le 15 janvier 1883. Livre 116 folio 698.

3º Deux certa'ns lots de terre avec tous les droits, voles, etc., situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'i et. Ne ceut me Instruct a ceste vine dans i i et . Ne cent quatre vingt onze, loquel eat compris entre les rues De Armas. Diana, (autrefois Decatur) Elmire et Belleville, (autrefoit Cheat.u.). Les dits lets sout désignés par les Nos d'x sept et dix buit et mesurant chacun trente deux pieda trois pouces de face à la rue Elmire au

pieds trois ponces de race a la rue Elmire sur une profoudeur de cent cinquante pieds cha-cun, le tout entre lignes parallères. Les dits lots furent acquis par l'acquéreur le 15 janvier 1883, jivre 118, follo 698. 4. cix certains lets de terre avec teus las droits, voies, privilèges et svantages à cela appartenant ou en dépendant situés dans lé Inquième District de cette ville, dans l' auméro c-nt soixante et vn. borné par les avenues Atlantique et Pacifique, et les rues Homer et Newton; leedite lote sent désignés rar les numéros ciaq. six, sept, huit, neuf et dix; lesdits lots ciaq, six, sept, huit et neuf mesurant chacun trenie deux pleds treis pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent vings trois pieds huit pouces de prefendeur, le las numére dix formans l'encoignure de l'avenue Atlantique et de la rue Newton et meantant trante danz pieds un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt trois pieds, huit peuces de profendeur et façade à la rue Newton, en we lignen parallèle. Acquis par achat le 16 janvier_1891, dvre 137, folio

Conditions.-Un tiers or plus comptent e conditions—Un tiers on plus comptant et la balance en un stdeux ans avec 8 pour cent d'intérêt de la date et garanta par lesdits liens et privièges de vendeur; les taxes de l'année 1903 devant être a-sumées par las Actes de vente pardevant Edwin H. Sey mour; notaire, aux frais des acquéreurs : les acquéreurs devant faire un dépôt de 20 pour sut pour lier la vente.

N. B Au même date. je vendrai les menbles, d'après l'inventaire enregistré, consistant en menbles et inetal a-tion de buverte appartenant à la succession.

Conditions—Comptant.

Wm H. coymear, avocat, 612 rue Iberville.
5 av—5 12 19 26 à date.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Henri Landun. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA V paroisse d'Orisans — No 70.057—Di-vision D — Avis est par le présent donné aux ortenciere de cotte succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à dé-duire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ent ou peuvent en aveir) pour lesquelles le compte final précenté par Alcide Willox, exécuteur de cette succession, ne serant pas approuvé et heunologue et les fonds distri-bués conformément audit escapte. Par ordre de la Cour. THOMAS COUNTELL, Grefier. C. V. Naciant avecet. G. V. Beniat, avocat. 3 svril-3 7 12

Succession de Mime Veuve Amélia Lacker.

OUE JIVILE DE DISTRICT pour la vo-renses d'Orisans-Ho 70,051, Division B-Avis ses par le présent donne sux creanciers do cotte succession et à toutes autres per-sennes impéressées d'avoir à déduire, dans les comme infecessões d'avoir à déduire, dans leu dix jouns qui entremt la présente notification les raisons (s'ils en cuson pouvent en avoirs) peur lesqueñes le compte final présenté par Mme Lixuis Lacker, femme de John L. Kieffer, administratrics de cette auccession, ne sessit pas appreuvé et homologist et les famés distribées conforméments soults cuspts. Par nevir de la Cret. TRO. MAS COMMELL. Greffer. Ed P. Fe'ey avo-ces.

Succession de Mary Ward, vouve de

Jean Cassagne. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR BA Oparolase d'Orléans, No 70,251—Division C—Attendu que John Cassagne a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des C.—Attendu que John Cheangne a présenté une pétitien à la Cour à l'effet d'obtenir due lettres d'administration dans la successive de feue Mary Ward, veuve de Jean Cassagne, décédée intestint, avie est par le présent donné à tous cour que cein peut encorner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons peur lesquelles li ne seruit pas fait droit à ladite pétitien. Par ordre de la Cour. TEOMAS COMMELL, Gredier. A. Suilbault, svoss. 3 syri!—3 7 12 VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

Propriété de choix a Carrellton,

jolis Cottages à l'encoignure des rues Adams et Pearl. Meubles de maison, Mulet et Wagons. No 70,034-Succession de Geerge Holl.

Ocur Civile de District pour la parcisse d'Oricans—Division D. DAR PAUL & GURLEY-Albert Paul en-DAR PAUL & GURLEY—Albert Faul. enanteur — Buleau 727 rue Commune—
MARDI. le 12 mai 1993, à midi, à la Beurse
des Prepriétés Fencières, Ne 211 rue Baronne,
en vertu d'un erdre de l'Honorable W. B.
Bommerville juge de la Cour Civile de District
peur la parelesse d'Orléans, Division D., daté
le 3, avril 1963, pour le sempte de la dite
succession, il sera vendu à l'enchère publique,
à saveir— Treis certains lots de terre ensemble avec

Treis certains lots de terre ensemble avec teutes les bâtisess es améliorations qui sy trouvent, situés dans le Septième Diatrict de sette ville, dans l'ilet 56, bêrné par les rues Pesrl, Adams, Commercial et Hillary, dêsignés comme lots 1, 2, 3, sur un plan par W. Forshey, veyer, daté le 4 avril 1853, lesdits lots mesurent chacon 80 pieds de face a la rue Adams, sur 107 pieds 6 peuses de prefordeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'enceignure des rues Adams et Pearl. Les amélierations comprenant deux estrages résidences, portant les numéres municiparx 431, 433 et 437 rue Adams.

Et à 10:30 à...M., le mêm jour, sur les lits 193 et 437 rae Adams. Et à 10:30 A. M., le mêm ; jour, sur les lits ioux—Un lot de menbles de maison, mulet, wagons, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred. Deibel, otaire.
9avril-9 12 19 26-mai 3.12

ANNUNCE JUDICIAIRE. Propriété de valeur du Denxième

District.

Le Joil Cottage Simple. No 1223 rue des Ursulines, Batro les rues St-Claude et Tremé. Succession de Jules C. Vernay. No 70,103—Gear Civile de District peur la ... Pasoisse d'Orleans.--Division B.

DAR PAUL & GURLEY-Albert Paul. DAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, tensuster—Bureauno 727 rus Commune—MARDI, le 5 mai 1908, a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, le 311 rus Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Houorable Fred D. King, luge de la Gour Civile de District pour la paroisse d'Oléana, Division B, daté le ler avr. 1.902, pour le compte de la successionéte Jules C. Vernay, il sera vendu à l'escan—Un certain lôt de terre, avec les béttages et améliorations qui s'y trouvent, dreits, voles et privilèges y appartenant ou de quelque et améliorations qui a'y trouvent, dreite, voles et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Pouvième District de cette ville, dans la Faubourg Trêmé, dans l'ilet boué par la rue Urenlines. Chemin du Bayou, les rues St Clande et Trêmé, designé comme lot A, sur un devis par Geo. DeArmas voyer, et mesurant 27 piede 5 ponces et 4 lignes à la rue Urenlines sur 138 piede 6 pouces et 4 lignes de profondeur, et est la portion la pira p-ès de la rue Trêmé du lot désigné par le Ne 28. Les améliorations comprendent un joit cettage simple, portant le numére municipal 1224 rue des Ursulines, et loué à bail ju-qu'au 30 septembre 1904, a \$20 par mois. rue des Uraumes. et inde s' nam jurqu'au 30 septembre 1904, a \$20 par mois.

Conditions- Comptant. L'acquérent devant assumer le paiement des tarcs de l'année contrants. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreut, pardevant Pélix J. Dreyfous, nomire.

4 avr.l-4 5 12 19 28—mai 5

Peter Gallagher

Successeur de Curtis & Gallagher ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 5 MAI 1903. Une Résidence Simple ea Bois

No 2418 rue Bourgogue. Mesurant 30x127', 10", 5", dans le district favori comme placement de vetre argent où la propriété augmente toujours en valeur.

Succession de Paul Lucey. No 69,910-Cour Civile de Dietrict - Divi-PAR PRTER GALLAGHER, reconstens A No 846 tue Commune — MARDI. le 5 mas 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foz-cières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en versu d'un ordre de l'Hon. John 54 Paul, juge ide la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 1er avril 1903, et à moi adreccé dans l'affaire d'desana intitules.

affaire d'desaus intitulés.

Un seriain lot de terre ensemble avec les bâtieres et améliorations qui s'y trouvent, altés dans le troisième diatrice de sette ville. designé par la lettre A. sur un plan fait par L. N. Fouché, le 18 mars 1856 et dépasé en l'étude de A. Abat, notaire. ledit let de serre est borné par les rues Espague, Dauphine, Mandeville et Bourgogne et meaurant, en meaure américaine, trente pieda de face à la roe Beurgegne sur cent vingt sept pirds dix ponces et du glignes de profendeur centre li gnes parallèles. Acquis le 14 mars 1883 par acte pardevant Juc R. Legier, notaire. Cordinone-Jomptont L'acte de vente devant èvre passé pardevant Robert Legier, notaire, aux firés de l'acquéreur. Les taxes pour l'année courante devant être assumées

par l'acquéreur.
PETER GALLAGHER, Rucentour, N. B. Un dépôt de dix peur cent devant ève fait as moment de l'adjadication. 3 av 3 5 12 19 26 — mai 3 4 5

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE

Jeudi, le 16 avril 1903, à midi.

Costage supple Wo 421 rue M. Mire enter les race Conti et Bt Leufs. Marte Louise Hogh (Vouve du 46funt G. Ja-sebt) et els vs Henry Hogh, et sis. No 69,264-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. PAR E. A. CARRERE, encontour—Burcon DAR E. A. CARREZE, encenteur—Burcess 1906 rue Ferdido, prês de la rue Caréndelet, JEUDI, le 16 avril 1908. à midi à la la deume des Propriétés Foncières, 311 rue Baroni e, dans le Premier District de cette villa, sa vertu d'un jugement rendu le 6 février 1908, lu et signé le 12 février 1908, par l'Hon. W. B. Sommevville, juge de la Cour Civile de District peur la paroie e d'Oriènne, Division D dans l'affaire et dessus instudée, le procéderai à vendre à l'eschère publique, la proorièté et après désrite à saveir. Un certein lot de terre avec une person d'un autre les contign avec toutes les bécisses et asseiterassions qui s'y treuvent situé dans le Deuxiève District de cette ville dans l'ilet borné par les ruces Conté, Miro, Et Louie et borné par les ross Conti, Miro, in Louis et Tout désigné per le No det No 24 sur un Tout désigné par le No 5 et No 24 sur un devis Rivographié annacé à an acte d'achar, par Joseph Hogh. d'Hippolite Graffon, et George Croman par acte passé parderant tierre c'harres Cuvellier, antien netaire en coste ville, ce la date du 10 septembre 1860 et 14 avril 1871, enregistré dans le livre du bureau des transferts 82, folio 401, livre du bureau des transferts 89, folio 488, le dit let acte membre des transferts 89, folio 488, le dit let purda des ransors 25, tota 400, tat for et la portion de terre mearant ensemb e 29 pieda 5 pouces et 3 lignes à la rue Miro sur 135 pieda et 5 punees de prefendeur, en re lignes parallèles. Les améliorations sont consuce comuse No 421 rue N. Miro et comprenent un cottage simple contenent 4 chambres, hangare, etter-

Termes et confitions-Comptant; acts de vente parderant O. W. Long notaire, aux frais de l'asquéreur, qui également assument se intres d'une et oxigibles en 1903, en plus et u dessus du prix de la vente, un dépôt de 10 010 e-mpsant au moment de l'adjud enfion pour lier la vante. E. A. CARRERE, Encanteur.

Sidney F. Gautter, avecat. 15 mars—15 22 29—avri! 5 12 15 16

Téléphonez-

J. GARLICK, L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les mellieurs tableaux, localités ésultats.-

Bureau: 633 Place Commerciale

VENTES A L'ENGAN.

Denis, Danziger

& Tessier.

AMMONOE JUDICI CIRE. VENTE BY PARTAGE.

Piane-Meubles de salon, de chambre à ceu. cher et de cuislus, tapis, portraits, etc. Rebert H. Harrison et als ve Mme Barthe Bomay, femme de Frank Betsay, et al. Bounay, femme de Frank Beisay, et al.

DAR DENIS, DANZIGER a TESSHER—
encanteur—a Burcer 1:44 rue Carendelst — SAMEDI le 18 avril 1908, à
11 houses a m., sur les lieux, 3622 rue
Consance, entre les rues Foucher et Antonine, il sera vendu à l'enchère publique en
vertu d'un jugement rendu le 2
mars 1908, et skyné le 6 mars 1903,
par l'Hen. W. B. Sommerville, juge de la
susdise ceur, Division D, dans l'affaire et des
sus intitulée un piano, un los de meubles de
maison, etc., le toux d'après l'inventaire enreguités —Condition, somphant.
5 avril—5 12 15 17 18 5 avril - 5 12 15 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE Meubles de maison et effets. Succession de Rose Golden.

No 70,070-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans phrolase d'Orléans

DAR DENIS, DANZIGER & THENIEM,
Encanteurs—Bureau 154 rue Carondelet
—VENDEEDI, le 17 avril 1903, à 11 beurea
a.m. sur les lieux, 1212 rue Baroune, eusre
les rues Cito et Erato, il sera vendu à l'enanère
publique, en verte d'un erdre daté le 26 mars,
1903 de l'Hen. W. B. Sommerville, de la suacite Cour. Division D, dans l'affaite. Un let de menbles de maisen et effets, etc... Un let de menbles de maisen et effets, etc... le font d'après l'inventaire enregistré. Conditions - Cempteus. 5 avril - 5 12 16 17

ANNONOR JUDIOLAIRE. Bésidence à deux étages En briques et bois bien stenée et bien constraite.

1742 rae Clio, Entre les tues Carendelet et Baronne. Succession de Rose Gotten. No 70,070-Cour Civile de District peur la

paroisse d'Ozféane. DAR DENE. DANZIGER & TRESTER. DAR DENTE. DANZIGER & TRESTER.

Hesanteure - Burean No 184 rus
Carendetei - MARDI, le 28 avril 1908, à
midi, à la Bourse des Propiétés Foncières,
311 mas Bareane, il sera vendu à l'enchare
publique, en vertu d'an ordre daté le 20 mars
1968, és l'Hon. W. B. Sommerville -luge de
la susdite Ucar, Division D. dans l'affaire eidesses intimété, la propriété oi-après léorits,
à asveit.

A sayelt:

La résidence à doux étages en briques et bois, bien située. No 1742 rue Clio, entre les rue Carondelet et Baronne, contenant 8 chambres, vestibule avec secalier, galerie etc. especial et langar, etc. esplus lein dasrité sommens certain lot de terreaves toutes les bârisses et améliorations qui s'y revent, ainé dans le Premier District de octie ville, dans l'ist borné par les ruse Clio Carondelet, Erate et Baronne, désigné par les l'actions qui s'y revent, et l'action de la fine de Rehistaum, voyers, le 2ème jour de lanvier 1854, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, anoien notaire en cette villé, lequel dit lot uneurant 26 pieds de face à la rue Clio, sur 93 pieds, plus on moins, de profes dit lot memmat 20 pleda de face a la rue. Chie, sur 93 pieda, plus ou moins, de profea deur entre lignes parallèles, bosuè dans le fond par une ai ée de 5 pieda de largeur, consmune su dit lot et autres.

La maison est en bou état, à preximité d'écoles, d'eglises, maréhés et à une sourse distance des affaires. Déstrable commo réademes ou comme placement payant.

distance des affaires. Destrable norams rést-dence ou comme placement peyant. Conditions... Un tècre su peus comptant, la balance en un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la vente, représenté par des billess de l'acqué-reur, gammatés par hypositérasjet privilège de vendeur sur lagropritét évodue. L'acquérence accumant le paiement de toutes les muses de 1903 et devant paper 5 pour cent honoraires d'avocus en cha de procès ser les billets. L'actès de vente devant cententr traces les clanges surolles, contumières et autrres de accumité. 10 pour cout au m ment de l'adjodieuses. Actes de vecte perdevant J. M. Quintero Beq., notaire aux flass de l'asquéren. 28 mars—25 29—avril 5 12 19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE.

Genuit Cottage Simple dans un joli veisinage. 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonme Robert H. Hawasen et als ys Mme Basthe Botaav, femme de Frank Botay, et al. Re 69,525.—Cour Civfie de District pour la PAR DENIS, DANZIGER & TEMPINE A. J. C. Donis, aneanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 9 avril 1908, a midi, à la Bourse des Prepriétés Fonenères, Fe S11 rue Baronne, fi sem venda à l'eschèse publique, en vertu d'un jagement rendu le 2 nars 1908 et signé le 6 mars 1908, par l'Ebon. W. B. Sommerville, juge de la sus âtle Cour. Division D dana l'affaire ci-dosme insistès. is propriété craprès décrite, à savotr—
Le joil estrage simple 2622 vec Constance, eutre les rues Foucher et Antonine, restré de la banqueste et contenant 7 chambres, otteme, hangar, avec chambre de douces fique, etc., et plus loin décrit comme un certain loi de terre dans le Strieme. de terre dans le Sixième District de cette wille, dans l'ilet borné par les rues Cons-tunce, Laurel, Foucher et Antonine, désigné par la lettre C et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Une jolie résidence dan an bon voisinage près de tous les agrénents et seulement à une petite distance du fameux Dock du I. C. Conditions - Comptant; et l'acquéreur acsumant au dessus et en glus du prix de l'ad-judication, les taxes dues et exigibles en 1903; 10 pour sent comptant au moment de l'adju-

Acte de vente perdevant A. W. Cooper, netaire, aux frais de l'acquéreur. 8 mars—8 15 22 29 — avril 5 9

Jas. A. Brennan

ANNORUS JUDICIAIRS.

Cottage Double de Choix 17 et 719 rue Alix, entre les rues Belleville et Vallette.

Contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette, cour pavée et hangar de chaque côté, pavée en asphalte sur le devant

Succession de Samuel Leathem et temme. No 62.006-Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Divivision D SECA VENDU à l'enchère publique

IL SE"A VENDU à l'enchère publique, i MARDI, le 14 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés l'on-jères, 311 res-Beronne, par JAMES A. BRENAM, Encenteur. Duress 654 rue Gravies, en vestu de et conformément à un ordre de l'Homonable W. B. Sommerville, juge de la Coer-Civrie de District peur la paroisse d'Orlèens, Divisien D. daté et signé le 3 mars 1903, dans l'affaire et deseus intétulés, la perpriété si-après décrite, à anvoir—Un cortain lot de terre avec les hâtis-ce ét amélierations qui s'y trouvant dans le Ciuquième District de cette ville, dans l'ilet bound par les ruce Alix, Bolleville Vallettee, et Blies et décigné course loi No 26 et mesurent tecnée aix (36") peda, neul (9") pouces deux (3") lignes, de face, à la rue Alix, per cent vingt six (186") pieda six (6") pouces entre lignés égalies et pa ai bles.
Conditions—Deux tiers ou plus cemptant, la balance en un an, portant 8 010 d'intérêt.

Georgiana-Deux ussa ou pins comptant, la balasse en un an, portant 8 0/0 d'intérêt par an, les taxes de 1908 devant êtra payées par l'accerdingueur un dépôt de 10 0/0 an moment de la vente, aote de vente pardevant E. H. Seymour, notairé, aux frais de l'acquestreur. W. J. Rennoacy, avocat. 8 mara—8 15 28 29—avril—5 12 14

JULES ANDRIEU.

ROCHEREAU & ANDRIES

AGENT D'AFFAIRES.

915 Fms Gravier

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONOR JUDICIAIRE. Vento do Chevaux, Vottures. Buggy, Water & reserve Coffee fort an

fer, Roubies de bureau, etc. Frederick Denny vs George A. Schopp. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-reisee d'Oriéans—Ne 70,290—En versu d'un ordre de vente daté le 7 avril 1903 à mai adressé par l'Henerable Cour Civile de Distries pour la paroissee d'Oriéans, dans l'affaire ci-dosans intitulés, le precédoral à vendre à l'enchère publique, sur les lieux et après désignés, le LUNDI, 20 avril 1903, à 1:30 heure p. m., la propriété ci-après décrite, à saveir:

Bur les lieux No 4121 rus Magasins, entre les russ Marengo et Milan— 3 voltures, 3 chevans, 1 wagon à ressorts, 1 buggy et 1 lei de

harmais, etc.; 1 lot de membles de bureau, etc., d'après 1 lot de meubles de bureau, etc., d'après l'inventaire earegistré.
2 cerozelle, 1 oufire-fort en fer, etc.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMUKRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Oriéans.
James Boyd Grinage et G. G. Kronenberger, avocats peur le plaignant.

8 avril — 3 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété du Cinquième District.

A donze mois de credit. The Barber Asphalt Paving Company va Dominick Mancuso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POULE paroiese d'Oriêans: No 69,340 - En verie i writ de fieri faciase à moi adressé l'Houstable Cour Civile de District pour dun writ de fieri facias à moi adressé par l'Houstable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus Is paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desus intitulés, je prosèderai à la vente à l'enchère publique, è la Bourse des Propiétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Unien et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 23 avril 1903 à midi, de la propriété d'après dérrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec coutes les bâtisses et améliorstiens, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Verret, Newton, Vallette et Decatar désigné par le No 4 de l'ilet No 10, maintenant l'ilet 180, d'après un plan de J. A. D'Hémèc uri, deposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, com-

S. Magner, ancies notaire en cette vinc com-nie plan No 1 du livre de plans No 1, lequel lot mesure en M. A. trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Verrei, trente deux pieds en largeur sur la ligoe du fend, sur une profondeur de quatre lingt dix p'eds deux

protondeur de quatre ringt-dix p'eds deux pouces trois lignes aur la ligne le divieant du lot No 3 et quatre-vingt sent pie is cius pouces trois lignes sur la ligne le divisant du lot No 5 sur ledit plan.

Naisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Ceci étant le deuxié-me et le deruler encan ladite proprière sera definitivement adjugée au pius haut et dernier dennitivement anjugee au pius naut et dernler enchétisseur pour ce que cela rapporters sur un crédit de deuse mois, l'acquéreur fournis saut un bon avec bonne et soivable sécurité, portant intérêt su taux de vix pour cent de la date de la veure jurqu'au parement et garanti par hypotheque spéciale et lien de vande par hypothogue speciale et lien de vandeur aux ladite propriété jusqu'au paiement final. L'acquéreur devra, cependant, déduire du montant de son enchère et paver respitant au moment de la vente les frais et dépans du procès et de la vente, se montant à environ \$150.00, et de plus les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite progriste, disons enviro

\$20.00 - H. B. McMURRAY,
Sheaf Civil de la Parcisse d'Oriena.
E. J. Thilborger avecat pour la pinignante.
7 avri -7 8 14 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente du sontenu d'une épicerie et buvette.

Aussi un coffre-fort en fer.

J. & M. Schwabscher, Limited, vs Alfred Korpramp!. COUR CIVILE DE DISTRIOT vonr la paroisse d'Orlèans — No 69 803 — En vertu d'un altas writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orlèans, dans l'affaire el dessus intitulés je precéderat à la vente à l'enchère publique, sur les lieux cit-après désignée, le LUNDI, 20 avril 1903, à 10:30 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir ;

A mon entrepot rue Ste Anne: entre les The forsteet Chartres —

Un lot assort: d'é recries de fantaisie et ordinaires, vins, liqueurs, diverses, etc., d'après l'inventairs entegistré. Anesi un coffre fort en fer. 1 bolte à beurre.

Shelf dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptent aur les lioux

H. B. MOMURRAY.

Sherif Civil us la Parcisse d'Orlans. W. S Benedict. avocat pour les plaignants. 7avril - 7 13 20

ANNOHUE JUDINAIRE Vente de propriété améliorée de valeur da Cinquitime District.

Portent le No municipal 539 rue Verret. A douze mois de crédit. The Berber Asphalt Paving Company vs Louis F. Delille et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 69 371.—En vern d'un writ de fiert facias à moi adressé par l'Honorable dour civile de District pour la paroisse d'Orléaus, dans l'affaire di-dessus intitade, je precédural à la vente à l'enchère publi-que, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Uniou, dans le premier district de cette villa, le JEUDI, 23 avril 1903, à midi, de la propriété ci-aprés décrite. à savoir:

Un certain lot de terre dans le cinquième district de cette ville dans l'1 et No 30 (matridistrict de cette ville dans l'Iet No 30 (mani-temani 92) borné par les rues Eiss. Seguin, Evelius et Verret, désigné par le No 12 sur un plan de D'Hémécourt, 18 mars 1842, ledit les meeurant [meeure française] conj-trente sept pieds cinq ponces neuf lignes de face à la rus Verret sur sept pieds trois pences quatre lignes sur la rue Evelina, cent vingt pieds sur l'autre ligne de côté et seixante quato se pieds deux pouces huit lignes dans le fund, encembles avec les bâtis-ses et amédicratious qui s'y trouvent. daisi dans l'affaire oi-dessus

Termes et conditions—Ceci étant le deuxiè-me et derrier escan la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchériaseur pour os qu'elle rapportera en un crédit de doute mela, l'acquéreur fournis sant un bon avec bonne et solvable sécu-rité, portast intérêt au taux de six pour cent par an de la date de la vente jusqu'au pais-nunt et garanti par hypethèque spécials et lien de vandeur sur ladite propriété jusqu'au nou un ventuar sur inquie propriete jusqu'au paisment final. L'acquéreur devra, cosen-cant, déduire du montant de sen enchère et payer complant au moment de la vente les frais et dépens du procès et de la vente, se montant à environ \$200,0°, et de plus les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété, disons environ 8— (aucunes dues).

H. B. McMUKRAY.

Shérif Civil de la Parcisce d'Orléans. John J. Finney et E. J. Thillborger, avocats ANNONUR JUDICIAIRE.

Yente de propriété du Cinquième Dietrict. The Southwestern Alcetras Asphalt and Construction Company vs Kelley Brown.

Our Civile DE DISTRIUT, pour la paroisse d'Orléans. — No 69,389.

En verte d'un writ de fiert facias à met adressé par i Henorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire d'écesse l'athèlère ne Cour Civile de District pour la parciase d'Or-léans, dans l'affaire ci-dessus jati-suide, je precederai à la venze à l'enchère pu-blique à la Bourse des Propriétés Foneières, No 311 rue Baronne, entre les ruce Gravier et Unien, dans le Pramier District de cette ville, la JEUDI, 16 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après déscrite à savoir— Deux certains lots de terre avec les l'âtisees et amélio-ations qui s'y trou-vent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Oriéans au le cêté infé-rieur de la ruc Séguin. décrits comme lots 18

ville de la Nouvelle Oriéane, sur le côté inférieur de la rue Séguin, décrita comme lote 18 et 19 dans l'ilet Ne 92, bornés par les rues Séguin, Elisa, Evelina et Verret, et mesurant soixante quatre et sept centièmes (64.07) pieds de face à la rue Séguin aux une profesdeur de cent vingt (120) pleda.

Haist dans l'affaire et dessus.
Conditions—Comptant enr les lieux.

E. B. McMURRAY.

Shérif stvil de la pareisse d'Oriéans.
John J. Finney & E. J. Thilbouger, avecata pour la plaignante.

14 mars—14 16 20 27—av8 10 16

Journal Quotidien

-AVEC UNB-

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le-

SAMEDI MATIN

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

-Edition Hebdomadaire

Six Mois...... 1 50 Quatre Mois..... 1 00

les Porteurs et le Marchands de Journaux.

On s'abonne à la Semaine avec

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des

matteres politiques, litté--raires et locales : Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points

des Etats-Unis et de Pé-

tranger;

Un Bulletin Maritime; Une iiste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la

Une liste des Navires dans le : port de la Nouvelle-Orléane.

Nouvelle-Orleans;

Un Bulletin Financier; In Bulletin Commercial;

à vapeur.

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer Les jours de départ des bateaux

Bureaux et Ateliers,

222 - CHARTRES - 293

L'EBITION HEBDOMABAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoun "d'abonnés et de leoteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers. **323 RUE DE CHARTRES.**

Entre Conti et Bienville